



Le Département Communauté, droits et genre redynamise le Fonds mondial pour qu'il soit "prêt pour le programme CDG" !

Contexte

En 2022, le Fonds mondial a lancé son ambitieuse nouvelle [Stratégie 2023-2028](#). Il s'agissait d'un changement radical par rapport à l'ancienne méthode de travail alors qu'elle a été rédigée bien avant que la pandémie de COVID-19 n'ait un impact dévastateur en inversant les progrès durement acquis dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme (VTP), entraînant un changement fondamental dans le mode de fonctionnement du Fonds.

Le rapport annuel sur la communauté, les droits et le genre (CDG) commence donc par relever que depuis le dernier rapport annuel sur le CDG, le monde a dû continuellement faire face à la pandémie de COVID-19. Cette action a nécessité des changements dans la manière dont le Fonds mondial travaille et fonctionne en tant que partenariat, avec une plus grande attention portée à la préparation aux pandémies, en plus de l'urgence continue de répondre de manière toujours plus efficace à la lutte contre le VTP. La pandémie et les efforts déployés pour la contrôler ont exacerbé les problèmes liés aux droits humains et à l'égalité des sexes, aggravé les inégalités au sein des pays et entre eux, et rendu nécessaire la mise en place de systèmes et de réponses communautaires solides et dotés de ressources suffisantes.

Dans le même temps, des crises humanitaires allant de l'Afghanistan à l'Éthiopie, du Myanmar à l'Ukraine en passant par les récents tremblements de terre en Syrie et en Turquie, menacent encore davantage les partenaires communautaires du Fonds mondial et mettent en péril les droits humains, la lutte contre les maladies et les vies humaines. Le Fonds mondial fait évoluer son travail pour protéger et faire avancer la question des droits humains, de l'égalité des sexes et de l'équité en matière de santé pour se faire le champion du leadership communautaire et continuer à renforcer son travail et ses partenariats dans ces domaines.

Au moment où le partenariat entrait dans la dernière année de sa stratégie 2017 – 2022 et se préparait à mettre en œuvre la prochaine (2023 – 2028), le rapport annuel 2022 a fait le point sur les progrès accomplis et a exposé les défis qui restent à relever. Dans la perspective des préparatifs visant à soutenir la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, le rapport se termine par plusieurs questions qui ont été

initiées, à des degrés divers, pour assurer le renforcement des domaines liés au CDG dans l'ensemble du partenariat avec le Fonds mondial dans les années à venir. [Le rapport s'articule autour de cinq domaines qui se renforcent mutuellement et qui constituent l'épine dorsale du portefeuille CDG du Secrétariat: \(1\) Leadership et engagement communautaire ; \(2\) Systèmes et réponses communautaires; \(3\) Droits humains; \(4\) Égalité des sexes; et \(5\) Populations clés et vulnérables. Le rapport présente un résumé des points saillants et des défis les plus importants.](#)

L'annexe du rapport annuel décrit de manière plus détaillée les processus et les résultats dans ces cinq domaines. Il s'agit notamment d'études de cas sur le Népal et la Mongolie (domaine 1 ci-dessus), le Grand Mékong et l'Afrique du Sud (domaine 2), le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et l'Ouganda (domaine 3), le Ghana et la Zambie (domaine 4) et la région de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale ('EECA') et le Panama (domaine 5).

Points saillants du rapport annuel

Un solide engagement communautaire s'est poursuivi dans le contexte de la COVID

Nous sommes tous conscients des effets considérables de la pandémie sur la vie des communautés vivant avec les trois maladies et affectées par celles-ci, qu'il s'agisse de l'accessibilité, de la qualité et de la disponibilité des services de base, de l'exacerbation des inégalités et des obstacles structurels ou de l'augmentation des risques liés aux droits humains et à l'égalité des sexes. Le fort engagement et le leadership des communautés ont contribué à atténuer cet impact de manière significative. Face aux défis mondiaux et nationaux liés à la COVID-19 – notamment en ce qui concerne l'augmentation des violations des droits humains qui ont aggravé de nombreux goulots d'étranglement persistants auxquels sont confrontées les communautés – le Fonds mondial a notamment soutenu l'intensification des réponses à base communautaire et dirigées par les communautés en tant qu'éléments essentiels d'un système de santé réactif et pérenne. Il s'agit notamment de se concentrer davantage sur le suivi communautaire dans tous les portefeuilles de maladies, sur la collecte et l'utilisation de données et d'éléments probants pour éclairer la programmation et la prise de décision, et sur la lutte contre l'augmentation de la violence fondée sur le sexe et de la violence entre partenaires intimes.

Renforcement de l'institutionnalisation de l'accent mis sur le CDG

Le rapport annuel indique que des progrès ont été réalisés dans l'intégration de l'accent mis sur le CDG dans l'ensemble du travail et des processus du partenariat. Cette démarche va du renforcement de la coordination entre les divisions sur la programmation en direction des adolescentes et des jeunes femmes (AJF) dans différents départements dont celui de la gestion des subventions (GMD), du CDG et des partenariats de conseil technique, à la co-rédaction du premier rapport sur [l'état des inégalités dans les domaines du VIH, de la tuberculose et du paludisme](#) avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en passant par la contribution détaillée de tous les départements à l'élaboration de la nouvelle stratégie. L'approche et le leadership du Fonds mondial dans les domaines liés au CDG ont été rationalisés de manière plus intentionnelle afin d'améliorer l'impact.

Les départements en charge du CDG et celui chargé de la gestion des risques ont collaboré de manière étroite à l'évolution des approches du Fonds mondial en matière d'identification et de gestion des risques liés à l'égalité des sexes et aux droits humains. Dans l'ensemble, le travail sur les droits humains a largement été facilité par le renforcement de la coopération au sein du Secrétariat et des partenariats avec les communautés et la société civile, les partenaires techniques, les partenaires bilatéraux, les fondations et le secteur privé. L'année dernière, l'accent a été mis sur l'intégration structurelle de l'engagement communautaire dans les demandes et les processus du mécanisme de riposte à la COVID-19 (C19RM). Par exemple, l'obligation d'inclure une liste des priorités communautaires dans toutes les demandes a permis d'améliorer de manière considérable la compréhension des besoins des communautés les plus touchées et de tirer des enseignements sur la manière dont les processus de base peuvent être renforcés lors du prochain cycle d'allocation.

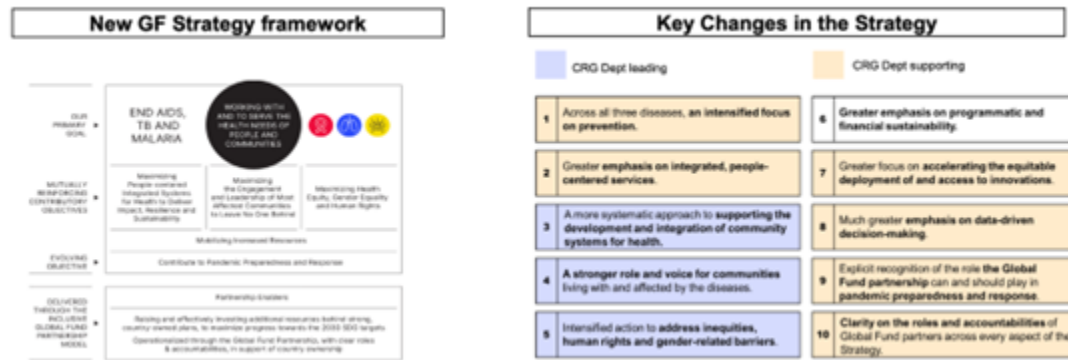
Le secrétariat a veillé à la prise en compte des voix des communautés de toutes les régions dans l'ensemble du partenariat tout au long du processus d'élaboration de la nouvelle stratégie. Grâce à ces diverses contributions, la nouvelle stratégie met plus explicitement l'accent sur les droits humains, l'égalité des sexes, l'équité et un rôle accru pour les communautés par le biais d'un suivi piloté par les communautés, de contrats sociaux et de la fourniture de services par le secteur non public. En conséquence, l'orientation de la nouvelle stratégie met davantage l'accent sur l'équité en tant qu'objectif et sur la prise en compte des déterminants structurels des résultats du VTP dans chacune des composantes maladies spécifiques.

Malgré les progrès accomplis dans la levée des obstacles liés à l'équité et aux droits, des difficultés persistent et ont été exacerbées par la pandémie de COVID-19. De nombreuses ripostes nationales restent insuffisantes, en particulier pour les jeunes femmes et les filles, ainsi que pour les populations clés, qui sont confrontées à des problèmes de sûreté et de sécurité supplémentaires. Grâce à une meilleure compréhension des schémas d'inégalités, il est possible de promouvoir l'équité en améliorant la disponibilité des services de santé essentiels et des interventions auprès des groupes exposés à un risque accru d'infection ou de mortalité pour les trois maladies. Dans le cadre de la préparation du prochain cycle de financement, le Secrétariat doit systématiquement s'assurer qu'il tire pleinement parti de ses ressources humaines, financières et politiques pour lever les obstacles liés au genre et aux droits à des services essentiels, et assurer le renforcement des approches en matière d'équité tout au long du cycle de subvention, et notamment des partenariats innovants et de grande envergure (pour les trois maladies et la préparation et la riposte aux pandémies (PPR)) pour éliminer les barrières structurelles et politiques.

Les conclusions du rapport annuel ont été prises en compte dans les plans visant à rendre le Secrétariat "prêt pour le programme CDG"

S'appuyant sur le rapport annuel sur le CDG, la mise à jour du conseil d'administration intitulée "CRG Ready" a commencé par un rappel aux membres du conseil d'administration de l'importance accrue accordée au CDG dans le cadre de la stratégie 2023-2028, qui met davantage l'accent sur les personnes et les communautés.

Figure 1. Arguments en faveur du changement – la nouvelle stratégie du Fonds mondial



Toutefois, le Secrétariat admet volontiers qu’au moment de l’élaboration de la stratégie, le Département en charge du CDG et le Secrétariat ne disposaient pas des ressources ou de la structure nécessaires pour réaliser cette nouvelle ambition.

Arguments en faveur du changement

Le Secrétariat a organisé des consultations et entrepris des analyses afin d’identifier les domaines thématiques les plus importants et les lacunes persistantes qui entravent le travail dans ces domaines.

Tableau 1.

Thèmes	Lacunes
Le modèle de soutien doit évoluer pour répondre à la demande du Département en charge de la gestion des subventions et des responsables de mise en œuvre.	- Le modèle actuel ne répond pas aux besoins des organisations en matière de soutien à l’investissement actif tout au long du cycle de vie des subventions, afin d’atteindre les objectifs fixés et d’assurer la conformité. - Les initiatives stratégiques menées relativement au CDG ne sont pas suffisamment intégrées au travail de soutien à l’investissement.
Les méthodes de travail au sein du département en charge du CDG doivent être formalisées afin de clarifier les rôles et les responsabilités.	- Les niveaux actuels de ressources ne couvrent pas de manière adéquate les domaines thématiques essentiels à la stratégie du Fonds mondial, en particulier les domaines émergents et en évolution tels que l’équité en matière de santé, l’égalité des sexes, etc. - Capacité insuffisante en matière de leadership thématique, de partenariats, de réalisation des indicateurs clés de performance (ICP) et d’établissement de rapports dans chaque domaine thématique clé.

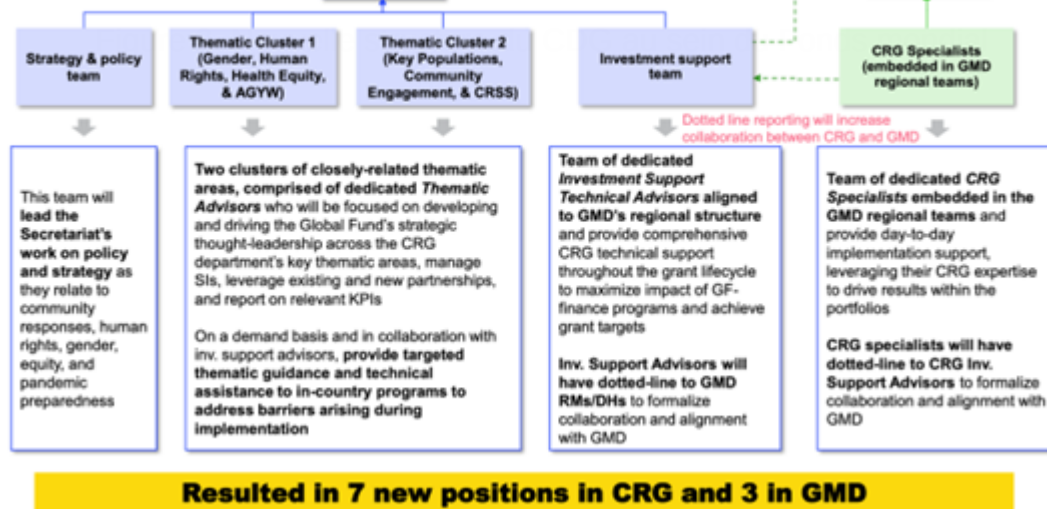
Les méthodes de travail avec les autres départements doivent être codifiées et mises en œuvre.	· L'absence d'autorité structurelle pour le département a eu pour conséquence de rendre le département CDG fortement dépendant de la persuasion, de l'établissement de la confiance et de la bonne volonté des parties prenantes internes pour influencer la réalisation des priorités en matière de CDG au niveau des pays et du portefeuille mondial.
Engagement du reste du Secrétariat dans les domaines liés au CDG	· Une compréhension et un engagement plus larges et cohérents de la part du reste du Secrétariat sont nécessaires sur les questions relatives aux communautés, aux droits, à l'égalité des sexes et à l'équité en matière de santé, ainsi que la reconnaissance de leur rôle essentiel dans la réduction de l'incidence et l'obtention de résultats positifs en matière de santé dans le cadre du VTP.

La nouvelle structure de la stratégie s'appuie sur 10 mini-théories du changement, également appelées "leviers". Ces leviers clés ont servi de base à la conception de la structure future du "CRG Ready" avec ses cinq principaux piliers ou stratégies:

1	Accent mis sur le soutien à l'investissement dédié, dans le but de renforcer le niveau de soutien à la mise en œuvre fourni au niveau régional et national tout au long du cycle de vie de la subvention.
2	Renforcer le leadership éclairé et l'engagement politique dans les domaines thématiques existants et nouveaux grâce à des équipes de conseillers spécialisés qui ont recours à des orientations et des conseils actualisés et qui travaillent en étroite collaboration avec des conseillers de soutien invités.
3	Approche de partenariat de haut niveau, axée sur les objectifs, pour l'engagement des partenaires mondiaux et locaux, existants et nouveaux, sur les priorités stratégiques liées au CDG et dirigées par des structures en charge des CDG, en collaboration et en coordination avec d'autres départements concernés.
4	Renforcement des capacités de mesure et de suivi, en mettant davantage l'accent sur le suivi et la mesure des progrès accomplis dans le cadre des cinq indicateurs clés de performance et des évaluations.
5	Amélioration de la collaboration au sein du Secrétariat et du renforcement des capacités sur les sujets critiques liés au CDG en vue d'assurer une plus grande harmonisation au sein du SIID, avec le Département de la gestion des subventions et le reste du Secrétariat.

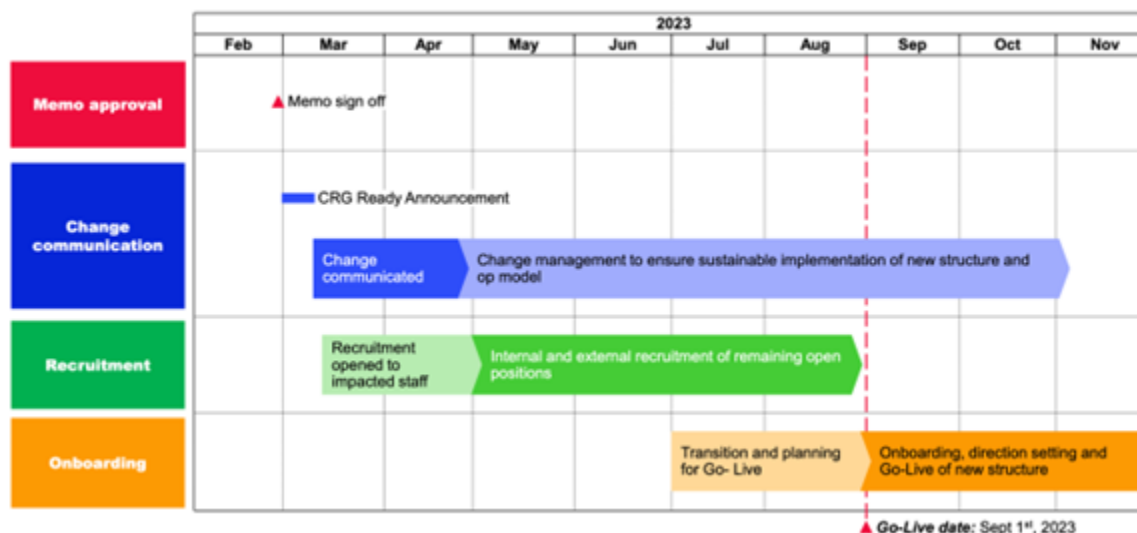
La nouvelle structure du "CRG Ready"

Le Secrétariat abordera la question du CDG par le biais de la nouvelle structure proposée à la Figure 2:



Le calendrier de mise en œuvre de la structure est présenté à la Figure 3. Elle devrait être opérationnelle le 1er septembre 2023.

Figure 3. Calendrier du processus de mise en œuvre



Le présent article est basé sur le rapport annuel GF/SC18/08 Communautés, droits et genre et sur le document de présentation au conseil d'administration GF_B49_CRG Ready qui sera bientôt disponible à <https://www.theglobalfund.org/en/board/meetings/49/>.

[Read More](#)